



**ÉVREUX**  
PORTES DE NORMANDIE

**N° 2019-10-15/49**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

•••

**SEANCE**  
**DU 15 OCTOBRE 2019**

•••

L'An deux mille dix neuf, le 15 OCTOBRE, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 9 octobre 2019, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

M. Marc PERRIN, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**PRÉSENTS :**

M ALBENQUE Roger, Mme AUGER Stéphanie, M BARRAL Fernand, Mme BAUGE Agnès, M BAZIRE Guy, Mme BEAUVILLARD Karène, Mme BENARD Catherine, Mme BOCAGE Sophie, Mme BONNARD Renée, M BOREGGIO Sylvain, M BOUILLIE Jean-Luc, M BOURRELLIER Ludovic, M BROCHOT Bernard, M CAMOIN Emmanuel, Mme CANEL Françoise, M CASTEL Patrick, M CHOKOMERT Patrice, M CINTRAT Jean-Luc, M CISSEY Raymond, M COCHON Michel, M CONFAIS Max, Mme COULONG Rosine, M DE LANGHE Christian, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, M EUDIER Moïse, M FAUCHET Gérard, M GAVARD-GONGALLUD Nicolas, M GILLES Hervé, M GROIZELEAU Bruno, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M HEBERT Dominique, M HUBERT Xavier, M JAMES Jean-Claude, M KELLO Philippe, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRAND Guy, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M MAILLARD Jean-Marie, M MANÉ Abdoulaye, M MOLINA Michel, M MOREL Jean-Pierre, M NOGARÈDE Alain, M PATTYN Patrick, M PAVON Jean-Pierre, M PERRIN Marc, M PICHOS Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, M RANGER Michel, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, Mme SAMSON Michelle, M SAULNIER Robin, M SENKEWITCH Georges, M SILIGHINI Gérard, M SIMON Stéphane, M VEYRI Timour, M PIÉRÈS Patrick, M WATEL Patrik, M ALLANO Jean-Claude, M ALORY Christophe, Mme BANDELIER Lysiane, M BONBONY Jean-Claude, M BOUTIN Jacques, M CLOMENIL Joel, Mme DIOUKHANÉ Coumba, M DUTREMEE Serge, M GAUTIER Francis, M GHZALALE Fouad, M HEROUARD Jean-Paul, M L'HOSTIS Daniel, Mme LEON Patricia, M LEPINTEUR Ollivier, M MARAIS Thierry, M NOEL Gilbert, M NORBLIN Raphael, Mme PECQUEUX Delphine, M SCHALLER Didier,

Monsieur FOLLIN Jean-Pierre suppléant(e) de Monsieur BEHAR Claude, Madame VIRLOUVET Anne-Marie suppléant(e) de Monsieur DULONDEL Michel, Monsieur BRICOURT Lionel suppléant(e) de Madame LEMEILLEUR Monica, Madame HORION Françoise suppléant(e) de Monsieur MORILLON Marc, Monsieur BATREL Gilbert suppléant(e) de Madame ROUVEIX Michèle.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Monsieur Jean-Michel CAILLEUX a donné pouvoir à Monsieur Philippe KELLO, Monsieur Michel CHAMPREDON a donné pouvoir à Monsieur Gérard SILIGHINI, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Hélène LE GOFF, Monsieur Etienne COLLEU a donné pouvoir à Monsieur Claude ROYOUX, Madame Stéphanie COSTENTIN a donné pouvoir à Madame Florence HAGUET VOLCKAERT, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul HEROUARD, Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL, Monsieur Martial FEUVRAIS a donné pouvoir à Monsieur Raynald HAMEL, Monsieur

François GANTIER a donné pouvoir à Madame Agnès BAUGE, Madame Severine GIPSON a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Madame Delphine PECQUEUX, Monsieur Thierry LEFRANÇOIS a donné pouvoir à Monsieur Christian DE LANGHE, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Ketty REVEL a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Monsieur Cédric ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Timour VEYRI, Madame Francine MARAGLIANO a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Madame Stéphanie LEBARBIER a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI,

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

Monsieur BENTALHA Mohammed, Madame BUCHE Véronique, Monsieur CAPUANO Giovanni, Madame LOUST Claire, Madame DELAVIGNE Nadine, Monsieur FRERET Robin, Madame JUIN Clarisse, Madame KONTE Maryata, Monsieur MARQUAIS Raynal, Madame MORDRET Anaïs, Madame MORLOCK Sabine, Madame TUBIANA Camille, Madame VILAIN Mireille, Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Monsieur HERVIEU Joel,



Accusé de réception 027-200071454-20191015-11186-DE-1-1. Date de télétransmission : 18/10/19. Date de réception préfecture : 18/10/19. Date d'affichage : 18/10/19.
--

## FINANCES

### Budget 2019 - Décision modificative n° 1

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives (DM) ordinaires, des décisions modificatives particulières (le budget supplémentaire). Les Décisions Modificatives sont de la compétence exclusive du Conseil communautaire. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire.

Il est donc proposé la décision modificative suivante :

#### Budget principal :

#### FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	7066	REDEVANCE ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	- 179 157,00
70	70872	FRAIS DE GESTION FACTURES AUX BUDGETS ANNEXES	140 500,00
73	7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	100 000,00
73	73113	CVAE	150 000,00
73	73211	FISCALITE REVERSEE AC	- 489 516,00
74	748313	DOTATION COMPENSATION REFORME TP	450 000,00
74	74833	ETAT COMP.TITRE TAXE PROFESSIONNELLE	150 000,00
74	7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	- 303 303,00
76	761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	99 000,00
77	773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	22 768,00
042	777	QUOTE PART SUBV INVT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT	15 145,00
Sous-Total			155 437,00

7066 : La baisse des redevances et droits des services à caractère social est liée à l'annulation prorata temporis des crédits inscrits dans le cadre de la compétence enfance sur une année pleine.

70872 : Cette recette correspond à l'ajustement des frais de gestion liés aux directions ressources (finance, RH, Informatique, juridique...) refacturés par le budget principal aux budgets annexes.

7331 / 73113 : Ajustement des recettes fiscales liées à la TEOM et la CVAE suivant les notifications reçues.

73211 : Cette baisse est liée à l'ajustement des recettes d'attributions de compensation négatives du fait de l'annulation des AC négatives de la compétence Voirie. Une dépense de même montant était inscrite au chapitre 014 est également annulée.

7483 : Ajustement des crédits suivant les notifications reçues relatives aux compensations versées par l'Etat. Cette hausse est pour partie liée à la mise en place d'un nouveau type de compensation.

761 : Versement des dividendes par TransUrbain.

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	60622	CARBURANTS GARAGE	10 000,00
011	60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	8 000,00
011	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	35 000,00
011	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 155 064,00
011	615231	ENTRETIEN VOIRIES	79 200,00
011	61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	10 000,00
011	6156	MAINTENANCE	15 000,00
011	617	ETUDES ET RECHERCHES	15 930,00
011	6226	HONORAIRES	3 000,00
011	62878	A D'AUTRES ORGANISMES	274 527,00
011	6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3 000,00
012	64111	REMUNERATION DES TITULAIRES	400 000,00
014	739211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	- 340 620,00
014	739212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	633 500,00
65	6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	11 232,00
65	657341	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS COMMUNES MEMBRES DU GFP	- 633 500,00
65	6574	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	15 000,00
66	66111	INTERETS DES EMPRUNTS A ECHEANCE	200 000,00
67	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	121 331,00
042	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	5 540,00
023		VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 555 639,00
Sous-Total			155 437,00

60622 : Ajustement des crédits concernant le carburant de 10 000€ supplémentaires.

60636 : Ajout de 8 000€ de crédits pour l'achat d'équipement et protection individuelle pour les agents des services.

6068 : Ajout de 35 000€ sur la ligne fournitures diverses pour le garage pour l'achats de pièces détachées pour les véhicules Ville et EPN car le nombres de véhicules en pannes à l'atelier a été plus important que prévu.

611 : Il s'agit essentiellement de l'annulation des crédits inscrits pour l'exercice de la compétence enfance sur le territoire de l'ex-CCPN.

615231 : Concerne l'entretien des entrées de Ville, l'entretien des espaces vert de certaines ZAC et des travaux urgents de taille autour des ouvrages d'art liés à des dégradations importantes.

61551 : 10 000€ pour les prestations extérieurs d'entretien des véhicules Ville et EPN car le recrutement d'un mécanicien à l'atelier n'a pu avoir lieu qu'en juillet, ce qui ne nous a pas permis de tenir les prévisions du BP.

6156 : dont 12 500€ de crédits dédiés à la maintenance des photocopieurs de la reprographie.

617 : étude en lien avec le transfert aux communes de la compétence enfance.

62878 : Il convient de rajouter 258 400€ concernant les conventions par EPN pour l'utilisation des déchèteries d'Ivry la Bataille et de la Madeleine de Nonancourt. De plus, il faut prévoir des fonds sur la ligne 62878 en vue du remboursement des fluides de bâtiments mis à disposition.

6355 : Il est nécessaire de rajouter 3 000 € sur la ligne impôts et taxes pour les véhicules afin de régler les frais de carte grise et de taxe à essieu ainsi que les frais de changement de carte grise de certains véhicules.

Chapitre 012 : dépassement prévisionnel des crédits disponibles, lié à l'évolution des prises de compétences, à différentes mobilités, et recrutements, aux reliquats de rémunérations à verser aux agents du service enfance-jeunesse et à l'impact de la réévaluation du GVT.

739211 :

Cette évolution tient compte du rapport de CLECT de juin 2019. EPN tient son engagement d'annuler les AC historiques liées à la compétence voirie. Par ailleurs, nous procédons à l'ajustement des AC en tenant compte du transfert de la compétence enfance.

739212 et 657341 : Lors du BS, le projet était de verser une partie de la DSC du territoire de l'ex-GEA en Fonds de Concours de Fonctionnement, aussi un reclassement avait été effectué. Les travaux menés par le groupe de travail DSC-FCF ont conduit à une orientation différente : les communes du territoire de l'ex-GEA conservent la DSC pour 2019 et ne percevront pas de FCF. Cela implique donc de ré-ajuster les crédits en conséquence.

6541 : ajustement des crédits budgétaires inscrit au BP concernant les créances irrécouvrables d'EPN (+ 11 232 €).

66111 : Il convient d'inscrire 200 000€ de charges financières en prévision d'une renégociation d'un emprunt structuré datant de 2008 compte tenu de conditions extrêmement favorables du marché. Cela permettra à l'issue de cette renégociation un classement de l'encours de dette en A1 sur la charte Gissler.

673 : 110 000€ de titres annulés sur exercice antérieur. Il s'agit d'une opération d'ordre comptable neutre puisqu'une recette du même montant est escomptée.

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
20	2031	FRAIS D'ETUDES	- 15 000,00
20	2031	FRAIS D'ETUDES / REHABILITATION MUSEE	15 000,00
21	2111	ACQUISITION DE TERRAINS	- 15 000,00
21	2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	1 090 906,00
21	21318	CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10 000,00
21	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	729 255,00
21	2151	RESEAU DE VOIRIE	2 593 399,00
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	386 674,00
21	2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	12 000,00
21	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 595 500,00
23	2315	TRAVAUX SUR RESEAUX EAUX PLUVIALES	15 000,00
23	238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMOBILISATIONS	263 558,00
040	13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	326,00
040	13918	SUBV EQUIP TRANSFEREES AU CPT DE RESULTAT	14 819,00
Sous-Total			4 505 437,00

Les dépenses d'investissement correspondent :

- pour une part importante à la clôture du budget annexe de la zone de Cambolle,
- au versement des acomptes pour les travaux du futur centre dentaire 263 558 €.

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
024	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	90 000,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 555 639,00
040	28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	5 540,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 063 239,67
16	16441	EMPRUNT ASSORTI D'UNE OPTION DE TIRAGE	1 152 522,00
16	1641	EMPRUNTS D'EQUILIBRE	1 749 774,33
Sous-Total			4 505 437,00

Les recettes d'investissement correspondent essentiellement aux crédits nécessaires au transfert de l'emprunt dans le cadre de la clôture du budget annexe de la zone de Cambolle 3 215 K€.

Budget eau :

#### FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	704	TRAVAUX	50 000,00
Sous-Total			50 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6287	REFACTORATION DES FRAIS DE GESTION AUX BUDGETS ANNEXES	12 500,00
011	604	ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	10 000,00
011	604	ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	50 000,00
014	701249	REDEVANCE CONTRE VALEUR POLLUTION	260 000,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 282 500,00
Sous-Total			50 000,00

Les crédits budgétaires de la redevance sont les crédits nécessaires au reversement de celle-ci. En effet, le budget de l'eau est un intermédiaire dans la captation de cette redevance, qui est intégralement reversée.

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	21531	RESEAUX D'ADDUCTION EAU POTABLE	201 617,00
Sous-Total			201 617,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT EN EUROS	135 467,80
16	1641	EMPRUNTS D'EQUILIBRE	348 649,20
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 282 500,00
Sous-Total			201 617,00

Les dépenses et recettes d'investissement sont liées à la clôture du budget annexe de la zone de Cambolle.

Budget assainissement :

**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	704	TRAVAUX	80 000,00
Sous-Total			80 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	604	ACHAT D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	115 000,00
011	604	ACHAT D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	- 265 000,00
011	6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	265 000,00
011	6287	REMBOURSEMENT FRAIS DE GESTION	187 000,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 222 000,00
Sous-Total			80 000,00

80 000 € Sans incidence sur l'équilibre budgétaire : Branchements neufs eaux usées chantier les Loges Évreux St Michel (montant inscrit à la fois en dépenses et en recettes).

Les frais de gestion correspondent aux frais des directions ressources (finance, RH, Informatique, juridique...) refacturés par le budget principal aux budgets annexes.

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	192 192,00
21	21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	244 486,00
Sous-Total			436 678,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
041	1681	MISE A DISPOSIT.EMPRUNTS AESN VILLE EVREUX	- 104 329,00
16	1681	REMBOURSEMENT EMPRUNTS AESN	104 329,00
16	1681	REMBOURSEMENT EMPRUNTS AESN	192 192,00
16	1641	EMPRUNT EN EUROS	164 272,00
16	1641	EMPRUNT EQUILIBRE	302 214,00
021	021	VIREMENT	- 222 000,00
Sous-Total			436 678,00

Les dépenses correspondent :

- pour partie aux crédits nécessaires à un reclassement (recette de même montant),
- aux crédits nécessaires à la clôture du budget annexe de la zone de Cambolle.

Budget SPANC

Inscription des crédits nécessaires aux frais de gestion : 16 000 €

## Budget ZAC de Cambolle

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 255 647,00
16	16441	EMPRUNT ASSORTI D'UNE OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE TRESO	1 260 000,00
Sous-Total			3 515 647,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
35	3555	STOCK DE TERRAINS AMENAGES	5 232 336,00
Sous-Total			5 232 336,00

Il s'agit d'inscrire les crédits destinés à transférer :

- les terrains et aménagement appartenant au domaine public au budget principal, au budget de l'eau et au budget de l'assainissement collectif,
- les emprunts souscrits au budget annexe au budget principal.

## Budget ZAC LB3

### INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
010	3555	TERRAINS AMENAGES	- 1 858 832,00
040	3555	TERRAINS AMENAGES	1 858 832,00
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

Il s'agit de régulariser une erreur d'imputation lors du BS.

La dépenses a été inscrite en dépense réelle alors qu'il s'agissait d'une dépense d'ordre.

## Budget ZAC de la Rougemare

Il s'agit d'inscrire 1475 € afin de permettre de solder une facture engagée et rattachée sans TVA.

**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
67	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 500,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 2 500,00
Sous-Total			-

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
20	2031	FRAIS ETUDES	1 000,00
Sous-Total			1 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT D'EQUILIBRE	3 500,00
021	021	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 2 500,00
Sous-Total			1 000,00

Avis favorable de la commission Finances (07/10/19)

**ADOPTÉ**

Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE LE.....10...OCT. 2019

Le Président

Pr Le président,

Le Chef du Service Assemblées



Sylvie MOUSSEL

